



P 1854

ID 5101

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Tom WENIGER

Luxembourg, le 23 avril 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1854 – Frais de logement et prix d'achat des immobiliers.

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 21 avril 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Votre demande de pétition publique 1854 est similaire à la pétition publique 1691 - Pétition pour l'accès au logement abordable, déposée le 06.10.2020. La présente demande de pétition est irrecevable en raison de l'article 169, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés